



Règlement du concours créatif

Dessine « The Box » !

Du 15 au 28 avril 2019

Article 1

Le Musée des Transports en commun de Wallonie, le Port autonome de Liège et La Parenthèse, ci-après dénommés les « organisateurs », organisent dans le cadre de l'exposition « The Box, le monde en boîtes », un concours créatif (dessin et bricolage). Le thème défini est le suivant : « Dessine *The Box* ».

Deux options sont proposées aux enfants en fonction de leur âge :

1. **De 3 à 6 ans** : décorer un conteneur en 3D (conteneur disponible à l'accueil du Musée des Transports en commun de Wallonie).
2. **De 7 à 10 ans** : réaliser un dessin illustrant l'exposition « The Box ».

Article 2

Le concours créatif est ouvert aux enfants de 3 à 10 ans. La participation à ce concours est gratuite. Ne sera comptabilisé qu'un seul dessin ou conteneur décoré par enfant.

Article 3

Les dessins doivent être réalisés au format A4. Toutes les techniques artistiques et manuelles sont acceptées : peinture, feutre, crayon collage... Les dessins réalisés sur ordinateur seront donc exclus.

Les conteneurs décorés doivent être réalisés à partir des conteneurs « origami » disponibles à l'accueil du Musée des Transports.

Article 4

Chaque dessin/conteneur doit être accompagné d'un formulaire de participation dûment complété, disponible à l'accueil du Musée des Transports.

Aucune inscription personnelle ne doit apparaître sur le dessin, hormis le prénom de l'enfant.

Le dessin/conteneur et le formulaire de participation doivent être déposés du 15 au 30 avril inclus à La Parenthèse ou au Musée des Transports en commun de Wallonie. Les dessins/conteneurs seront exposés à La Parenthèse du 15 au 30 avril.

Article 5

Le jury se réunira le 3 mai afin de sélectionner les lauréats.

Le jury se composera de membres du Musée des Transports en commun de Wallonie, du Port autonome de Liège et de La Parenthèse. La désignation des gagnants se fera à la majorité des votes. Les lauréats seront ensuite individuellement avertis.

Article 6

Pour chaque catégorie, de 3 à 6 ans et de 7 à 10 ans, le jury désignera un seul lauréat.

- **Prix pour la catégorie 3-6 ans, « Décorer son conteneur »** : une grue de docker VILAC grand format.
- **Prix pour la catégorie 7-10 ans, « Dessine The Box »** : un lot de deux jeux VILAC, une grue de docker (avec aimant – petit format) et un bateau porte-conteneurs (avec aimant).

Article 7

Les gagnants se verront remettre leur récompense à partir du 4 mai, à La Parenthèse.

Article 8

Ce concours respectera le calendrier suivant :

15 avril : ouverture du concours.

28 avril : clôture du concours.

30 avril : clôture du dépôt des dessins/conteneurs.

Du 15 au 30 avril : exposition des dessins/conteneurs à La Parenthèse.

Le 3 mai : désignation des quatre gagnants par le jury.

À partir du 4 mai : possibilité de retirer les prix à la Parenthèse.

Article 9

Les organisateurs sont libres d'utiliser les dessins/conteneurs comme ils le jugeront utiles dans le cadre de leurs actions. Par conséquent, les participants au présent concours cèdent entièrement leurs droits aux organisateurs. Les dessins/conteneurs pourront être utilisés dans le cadre de manifestations promotionnelles, informatives ou culturelles.

Article 10

Les dessins/conteneurs ne seront pas retournés aux participants.

Article 11

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

Article 12

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

Article 13

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment, si les circonstances l'exigent et sans justification. Il se réserve également le droit de trancher souverainement à toutes difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement.